

#### DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## Impôt sur les revenus de 2019 Avis d'impôt établi en 2020

Liberté Égalité Fraternité

### Vos références

Numéro fiscal

Déclarant 1 (C) : 30 17 340 417 392 Déclarant 2 (C) : 30 16 543 361 496

Adresse d'imposition au 01/01/2020 :

BATIMENT C - APPARTEMENT C06 71 AV DU GEN DE GAULLE 94240 L HAY LES ROSES

Numéro FIP: 940 14 12 3898069789 3

Référence de l'avis : 20 94 0046848 36 Numéro de rôle : 011 Date d'établissement : 07/07/2020 Date de mise en recouvrement : 31/07/2020

#### Vos contacts

#### Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

Par téléphone

au 0 809 401 401 \* du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

**₽** Sur place

auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

SIP L'HAY-LES-ROSES SAID L'HAY FRESNES-CHEVILLY-RUNGIS 4 RUE DISPAN 94246 LHAY-LES-ROSES CEDEX

\* (service gratuit + coût de l'appel)

M YOUMBI NOEL LECLERC
OU MME YOUMBI JACQUELINE SOREL
BATIMENT C - APPARTEMENT C06
71 AV DU GEN DE GAULLE
94240 L HAY LES ROSES

## Somme qu'il vous reste à payer

1 689,00 €

#### Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :

25 septembre 2020 : 422,00 ∈ 26 octobre 2020 : 422,00 ∈ 26 novembre 2020 : 422,00 ∈ 28 décembre 2020 : 423,00 ∈ 28

Compte qui sera débité: FR76 3006 6104 320X XXXX XXX0 119

Identifiant de la banque : CMCIFRPPXXX

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES Référence Unique du Mandat : FR46ZZZ0050023J17C4J417618PAS2A20

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au 15/09/2020.

Revenu fiscal de référence : 54 661 Nombre de parts : 2,50

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Le prélèvement à la source a débuté le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2020, de vos revenus 2019. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2019.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service «Gérer mon prélèvement à la source» accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

## Avis d'impôt établi en 2020

Impôt sur les revenus de 2019

N° fiscal : 30 17 340 417 392 Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : YOUMBI

Déclarant 2 - Nom de naissance : KONDA PANGOP



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées	
М					
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE	
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	DE PARTS	
1				2,50	

Détail des revenus Déclar, 1 Déclar, 2 **Total** 24943 Salaires..... Autres revenus imposables..... 19999 Revenus des associés et gérants..... 30215 Total des salaires et assimilés 2..... 24943 50214 Déduction 10% ou frais réels..... 2494 5021 Salaires, pensions, rentes nets..... 45193 22449 67642 Revenus des locations meublées non professionnelles déclarés..... 2890 Déficits des locations meublées non 10495 professionnelles antérieurs déclarés par le foyer... Revenus des locations meublées non professionnelles imposables 5..... 2890 Déficits des locations meublées non professionnelles antérieurs imputés en 2019...... 0 Revenus des locations meublées non pro. imposables du foyer 0 Revenu brut global..... 67642 CSG déductible..... CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL 10 Montant **Montant** déclaré retenu Pension alimentaire versée à enfants majeurs 16... 7380 5947 Autres pensions alimentaires 16..... 8535 8535 Total des charges déduites 11..... 14482 Revenu imposable..... 53160 Taux Revenus au taux forfaitaire..... 12,8% Montant Taux effectif (revenu total ou mondial)..... 54660 Impôt après application du taux effectif 14 4017 Impôt total avant crédits d'impôt..... 4017 **CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS** Montant **Montant** déclaré retenu Frais de garde des jeunes enfants..... 1824 1824 Montant du crédit d'impôt calculé..... 912 **IMPOT NET** Total de l'impôt sur le revenu net..... 3105 CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2019 : Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2022 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R\* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3° année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.

# **Avis d'impôt établi en 2020** N° fiscal : 30 17 340 417 392

# Impôt sur les revenus de 2019 Feuillet n° : 2/2

>>> Suite de votre avis				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2019 dû <sup>53</sup> : Retenue à la source prélevée en 2019 par vos ver Avance perçue sur les réductions et crédits d'impô		:		3105 - 2106 + 690
Solde d'impôt sur les revenus 2019 :				1689
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTA	NT A PAYER			1689
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES Revenu fiscal de référence <sup>25</sup>				54661
Reports sur les années suivantes Déficits des locations meublées non professionnel imputés à reporter sur la déclaration de vos reven en 2020 à souscrire en 2021 <sup>26</sup> déficits provenant de l'année 2018 déficits provenant de l'année 2019	us perçus			10495 2890
Informations indiquées pour mémoire RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec	CSG déductible	19		1
Revenus exonérés			Déclar. 2	
Revenus industriels et commerciaux (régime micro-entreprise)	Déclarés		3000	
Revenus industriels et commerciaux (régime micro-entreprise)	Nets (35)		1500	
PLAFOND EPARGNE RETRAITE Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2020, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2021 est d	e :			
Plafond total de 2018		<b>Déclar. 1</b> 15562	<b>Déclar. 2</b> 15562	<b>Enfant(1)</b> 7896
Plafond non utilisé pour les revenus de 2017		3862 + 3923 + 3973 + 4519	3862 + 3923 + 3973 + 4052	0 + 3923 + 3973 + 4052
Plafond pour les cotisations versées en 2020		= 16277	= 15810	= 11948
PRELEVEMENT A LA SOURCE 2020				
Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou e appelant le 0809 401 401				